

# COTISATION ANNUELLE POUR 2018

- 1. Cotisation personne seule  28 €
  - 2. Cotisation pour un couple  40 €
  - 3. Cotisation seule pour les invités des adhérents  15 €
  - (participation aux voyages, assurance.)
  - 4. Adhésion simple (nouvel adhérent  33 € (28 + 5 de frais)
  - 5. Adhésion double couple (nouveaux adhérents)  45 € (40 + 5 de frais)
  - 6. Membre bienfaiteur  Libre
  - 
  - Je soussigné : NOM ..... Prénom .....
  - 
  - Adresse : .....
  - 
  - Ville : ..... Code postal : ..... Tél. : .....
  - 
  - Déclare adhérer à la SOCIETE D'HORTICULTURE DE SAINT-MAUR
  - 
  - Date : ..... Signature :
  - 
  - A adresser avec votre règlement à l'ordre de la **S.H.S.M.** \_ (Règlement à faire de décembre à fin janvier)
  - A M. Jean-Claude FOREST 2 rue de la Réunion 94100 Saint-Maur des Fossés
  - 
  - Je désire recevoir le bulletin de la société par courrier postal  Par courrier électronique
- Adresse Mail en majuscules:  
.....@.....